

**Séance ordinaire du 8 avril 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 8 avril 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Réjean Major	Maire
Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Karo Poirier	Conseillère
Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 05.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2014-04-08-075

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2014

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mars 2014

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2014
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2014
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2014
- 100-7 Règlement d'emprunt numéro 264 – Acquisition d'un camion autopompe
  - A- Modification du règlement d'emprunt
  - B- Adjudication du financement par billets
- 100-8 Vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes
- 100-9 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2013
- 100-10 Dépôt des états financiers consolidés et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
  - A- Rapport annuel d'activité pour l'année 2013

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300-2 Directeur des travaux publics
- 300-3 Résultats de l'appel d'offres #2014-03 – Contrat d'entretien du gazon
- 300-4 Résultats de l'appel d'offres #2014-04 – Contrat de nettoyage et balayage printanier

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
  - A- Travaux prévus
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
  - A- Inspection annuelle du site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2014
- 600-3 Association de la route de l'eau vive (AREV) – Contribution 2014
- 600-4 Aménagements floraux 2014 – Exécution des travaux

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

700-1 Entente intermunicipale – Centre des loisirs de Maniwaki

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

900-1 Stores verticaux – Salle municipale

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

## **0-2 Adoption des procès-verbaux**

### **A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014**

M.B. 2014-04-08-076

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

### **B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2014**

M.B. 2014-04-08-077

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2014, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

## **0-4 Période de questions**

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Demande d'aide financière – Eau de Pâques 2014
- Pêche hivernale – Demande d'appui

## **Plan de gestion du touladi au Québec 2014-2020 – Lac des Pères**

M.B. 2014-04-08-078

**Considérant** le plan de gestion du touladi au Québec 2014-2020;

**Considérant** que de nouvelles règles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2014, entre autres que la pêche d'hiver sera fermée sur tous les lacs où il y a présence de touladi;

**Considérant** que la pêche d'hiver sera interdite au Lac des Trente et Un Milles;

**Considérant** la rencontre tenue le 18 mars dernier lors de la séance ordinaire de conseil de la MRCVG, rencontre à laquelle une représentante du MDDEP, madame Deschênes, était présente ;

**Considérant** que lors de cette rencontre, des contribuables de la municipalité de Bouchette présents se sont informés de la situation du Lac des Pères en ce qui concerne cette nouvelle réglementation;

**Considérant** que la biologiste présente, madame Julie Deschênes, Ph D., biologiste au sein du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a mentionné que selon le ministère, le touladi n'était pas présent dans les eaux du Lac des Pères;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de procéder à une étude et ce, dans les meilleurs délais, afin de vérifier si le touladi est présent dans les eaux du Lac des Pères.

**Adoptée à l'unanimité**

### **0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mars 2014**

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de mars 2014.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

#### **100-1 Suivi des procès-verbaux**

Le suivi des procès-verbaux mis à jour au 31 mars 2014 a été déposé par la directrice générale aux membres du conseil comme document de travail.

#### **100-2 Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2014-04-08-079

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 31 mars 2014, pour un montant total de 4 741.68 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2014**

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2014**

M.B. 2014-04-08-080

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2014 pour un montant total de 99 267.54 \$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2014**

M.B. 2014-04-08-081

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mars 2014 pour un montant 42 109.19\$ et d'autoriser les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

Le déjeuner Centraide organisé le dimanche 6 avril 2014 s'est très bien déroulé, une somme de 1355\$ sera remise à Centraide.

**100-7 Règlement d'emprunt numéro 264 – Acquisition d'un camion autopompe**

**A- Modification du règlement d'emprunt**

M.B. 2014-04-08-082

**Attendu** que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Bouchette souhaite emprunter par billet un montant total de 207 700 \$:

**Attendu** qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 207 700 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 264 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Que les billets soient datés du 15 avril 2014;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015	18 200\$
2016	18 700\$
2017	19 300\$
2018	19 800\$
2019	20 400\$ (à payer en 2019)
2019	111 300\$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Bouchette émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 avril 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 264, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Adjudication du financement par billets**

M.B. 2014-04-08-083

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Karo Poirier, il est résolu :

Que la Municipalité de Bouchette accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 15 avril 2014 au montant de 207 700 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 264. Ce billet est émis au prix de 98.01 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

18 200 \$	1.85%	15 avril 2015
18 700 \$	2.10%	15 avril 2016
19 300 \$	2.25%	15 avril 2017
19 800 \$	2.55\$%	15 avril 2018
131 700 \$	2.85%	15 avril 2019

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

**Adoptée à l'unanimité**

## 100-8 Vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes

Sujet reporté.

## 100-9 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2013

M.B. 2014-04-08-084

**Attendu que** le ministère des Transports a versé une compensation de 233 336\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

**Attendu que** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**Attendu que** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**Attendu qu'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

**Pour ces motifs**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Bouchette informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Adoptée à l'unanimité**

## 100-10 Dépôt des états financiers consolidés et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

M.B. 2014-04-08-085

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012, rapports préparés et déposés par la firme «Piché & Lacroix, CA inc.» et ce, conformément à la loi.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

## 200-1 Rapport d'activités du service incendie

### **Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de mars 2014.

## 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

## A- Rapport annuel d'activité pour l'année 2013

M.B. 2014-04-08-086

**Considérant** que conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

**Considérant** que le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Richard Carle, a déposé le rapport annuel pour l'année 2013 pour adoption par le conseil;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu :

Que ce conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la municipalité de Bouchette pour l'année 2013 et l'adopte tel que déposé;

Qu'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée au coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, monsieur Sylvain Pepin qui le transmettra au ministère de la Sécurité publique.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

### 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal

#### **Note au procès-verbal**

L'inspecteur municipal a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de mars 2014.

### 300-2 Directeur des travaux publics

M.B. 2014-04-08-087

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour lancer un appel de candidatures pour combler le poste de directeur des travaux publics. La dépense reliée à la publication de l'appel de candidatures sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

**Adoptée à l'unanimité**

### 300-3 Résultats de l'appel d'offres #2014-03 – Contrat d'entretien du gazon

Sujet reporté.

### 300-4 Résultats de l'Appel d'offres #2014-04 – Contrat de nettoyage et balayage printanier

M.B. 2014-04-08-088

**Considérant** qu'un appel d'offres public a été effectué par la directrice générale de la municipalité pour le contrat de nettoyage et balayage printanier pour les années 2014, 2015 et 2016 et ce, conformément à la résolution M.B. 2014-03-03-061 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 mars 2014;

**Considérant** qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions, ouverture tenue le 2 avril 2014, a été produit et déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

**Considérant** que deux soumissions ont été reçues avant la date limite;

**Considérant** que la plus basse soumission est celle de Monsieur Norbert Lefebvre au montant de 37 794.96\$ soit 10 957.44\$ plus taxes par année;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'octroyer le contrat #2014-04 pour le nettoyage et balayage printanier pour les années 2014, 2015 et 2016 à Monsieur Norbert Lefebvre pour un montant de 32 872.32\$ plus taxes (37 794.96\$) soit 10 957.44\$ plus taxes par année et ce, selon la soumission déposée. Le maire et la directrice générale sont les personnes autorisées à signer les documents relatifs à ce contrat. La dépense annuelle reliée à ce contrat sera imputée au poste « Entretien réparation infrastructures » (02-320-00-521).

#### Adoptée à l'unanimité

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

600-1 **Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Nomination d'un membre**

M.B. 2014-04-08-089

**Considérant** la réception d'une lettre de démission de monsieur Marc Saumure comme membre au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**Considérant** que madame Flore Pelletier Binette a démontré de l'intérêt pour être membre dudit comité;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de nommer madame Flore Pelletier Binette comme membre du comité consultatif d'urbanisme et ce, pour une durée de 2 ans.

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

Les membres du conseil souhaite la bienvenue à madame Binette au sein du comité consultatif d'urbanisme et la remercie pour son implication.

**600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2014**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mars 2014 sont déposées.

**600-3 Association de la route de l'eau vive (AREV) – Contribution 2014**

Sujet reporté.

**600-4 Aménagements floraux 2014 – Exécution des travaux**

Sujet reporté.

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Entente intermunicipale – Centre des loisirs de Maniwaki**

M.B. 2014-04-08-090

**Considérant** que l'entente de loisirs avec la Ville de Maniwaki est échue;

**Considérant** la proposition d'entente déposée par la Ville de Maniwaki;

**Considérant** la résolution M.B. 2013-09-03-249 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 septembre 2013;

**Considérant** qu'une nouvelle entente est proposée par la Ville de Maniwaki, entente modifiant les clauses relatives au coût de participation de chaque municipalité;

**Considérant** que le coût de participation de la municipalité sera établi en fonction du nombre d'inscriptions aux activités de l'association du hockey mineur de Maniwaki et de club de patinage artistique élan de Maniwaki et ce, à un taux de 90%;

**Considérant** que selon cette proposition le coût pour la municipalité de Bouchette pour l'année 2014 sera de 730\$ par inscription au hockey et de 975\$ par inscription au patinage artistique et ce, à un taux de 90% et que ces montants seront indexés annuellement de 2.5%;

**Considérant** que l'entente sera en vigueur pour une durée de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2018;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater le maire Réjean Major et la directrice générale Claudia Lacroix, pour signer l'entente en ce qui concerne l'utilisation du Centre des loisirs de la Ville de Maniwaki pour une période de 5 ans selon les modalités décrites ci-dessus.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

**800-1 Bibliothèque municipale – Atelier sur les breuvages-santé**

M.B. 2014-04-08-091

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser la responsable de la bibliothèque locale, Chantal Leblanc, à organiser un atelier sur les breuvages-santé, atelier qui sera présenté par madame Stéphanne Charlebois lors d'une soirée qui se tiendra en juin 2014. Cette dépense au montant de 270\$ sera imputée au poste « Publicité et information » (02-702-30-340).

**Adoptée à l'unanimité**

**800-2 Radio CHGA – Carte de membre**

M.B. 2014-04-08-092

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de procéder à l'acquisition de la carte de membre de la radio communautaire CHGA et ce, au coût de 35\$. Cette dépense sera imputée au poste « Publicité & information » (02-130-00-340).

**Adoptée à l'unanimité**

**800-3 Fête de l'eau de Pâques**

M.B. 2014-04-08-093

**Considérant** que la Fête de l'eau de Pâques se tient encore cette année et ce, pour une cinquième édition;

**Considérant** la demande de soutien formulée par un représentant du comité organisateur de la cueillette de l'eau de Pâques, monsieur André Patry;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'accorder une somme de 500\$ pour l'organisation de cette fête. Les crédits pour cette aide proviendront du poste « Activités » (02-701-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

**800-4 Demande de l'association du 3<sup>e</sup> âge – Les Bons vivants de Bouchette**

M.B. 2014-04-08-094

**Considérant** les trois lettres déposées par l'association « Les bons vivants de Bouchette »;

**Considérant** que ces lettres ont pour objet une demande de contribution monétaire pour trois activités, soit le whist militaire, les sacs de sable et la pétanque;

**Considérant** que les sommes demandées serviront à offrir des prix de participation lors des activités pour cette saison;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Gaston Lacroix, il est proposé que la municipalité de Bouchette contribue aux activités de l'association « Les bons vivants de Bouchette », en remettant la somme de 100\$ par activité. Cette dépense au montant total de 300\$ sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

#### 800-5 **Demande de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau**

M.B. 2014-04-08-095

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de procéder à l'acquisition de paires de billets de spectacles et ce, pour une somme maximale de 400\$. Ces paires de billets de spectacles seront par la suite offertes aux différents organismes de la municipalité afin de les redistribuer à des citoyens de Bouchette. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

#### 900-1 **Stores verticaux – Salle municipale**

M.B. 2014-04-08-096

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'acquisition de nouveaux stores verticaux pour la salle municipale. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réparation centre municipal » (02-702-20-529).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Sentier Quad
- Promotion touristique et développement économique
- Grand Lac Rond
- Asphalte sur la montée du Lac 31 milles

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

M.B. 2014-04-08-097

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 50.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Réjean Major  
Maire

---

Claudia Lacroix, g.m.a.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière